

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Feu l'abbé Odilon Guilbault. — V Réception du clergé à l'archevêché. — VI Correspondance romaine. — VII Retraite sacerdotale mensuelle. — VIII Congrégation de Notre-Dame : cérémonie religieuse. — IX Le bilan de la charité dans le monde entier. — X Aux prières. — XI Prières des Quarante-Heures.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 14 janvier

Fête de la Sainte-Famille.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 14 janvier

Fête du SAINT-NOM de JÉSUS (II dim. après l'Epiph.), *double de 2e cl.* ; mém. du 2e dim. et de S. Félix ; préf. de Noël ; à la fin, évang. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1o de S. Paul l'Ermite, 2o du dim., 3o de S. Maure.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 21 janvier

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête des titulaires de la Sainte-Famille (Boucherville) et de Sainte-Agnès (Montréal) ; solennité de ceux de Saint-Paul l'Ermite, de Saint-Sulpice et de Saint-Canut.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de la Sainte-Famille.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Hilaire, de Saint-Marcel et de Saint-Sébastien.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête des titulaires de la Sainte-Famille (New Port) et de Sainte-Agnès (Ditchfield) ; solennité de celui de Sainte-Priscille.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Fête du titulaire de Sainte-Agnès (Dundee) ; solennité de celui de Saint-Antoine-Abbé (Starnesboro).

FEU L'ABBE ODILON GUILBAULT

LE collègue de l'Assomption vient d'être cruellement éprouvé par la mort d'un de ses prêtres, vénéré entre tous, le Révérend M. Odilon Guilbault, frappé dans la nuit du 10 décembre d'un mal qui devait bientôt le coucher dans la tombe. Le 13, en effet, vers une heure du matin, M. Odilon succombait aux attaques d'une péritonite aigüe, au couvent de la Providence de l'Assomption, à l'âge de 64 ans, après 41 ans de vie sacerdotale.

Odilon Guilbault naquit à l'Assomption, le 29 août 1841. De bonne heure, il avait montré ces qualités de l'esprit et du cœur qui font présager de belles espérances. A peine son éducation domestique terminée — il était âgé de 8 ans — ses parents, à qui il voua un culte religieux que son caractère de prêtre devait dans la suite surnaturaliser davantage, le confièrent au collège de sa ville natale. Il ne tarda pas à s'y faire remarquer par la vivacité de son intelligence précoce, la sûreté de son jugement, et les succès qu'il remporta dans chacune de ses classes. Ses contemporains aiment à se rappeler ce tout jeune élève, déjà distingué dans sa personne, affable dans ses relations, d'une obligeance toujours prête, jouissant enfin de ces dons du cœur et de l'intelligence qui composent ce que l'Écriture appelle : *Vir amabilis ad societatem*. Ajoutons à cela une bonté franche et aimable, une grande piété, une régularité constante jusque dans les plus petits détails, nous aurons de M. Odilon les qualités précieuses qui brillèrent en lui sa vie durant. Ses vertus, comme ses goûts et ses aptitudes, le portaient naturellement au sacerdoce. En 1857, à 16 ans, âge où d'autres ne font que commencer leurs études, lui les avait terminées. Séminariste et professeur en même temps, il se trouva alors dans des conditions où ses rares qualités purent s'exer-

cer et s'épanouir, et où ses directeurs purent constater que le jeune lévite fournissait une carrière honorable et utile. De fait, ils ne furent pas surpris de l'ascendant respectueux et accueillant tout ensemble que cet adolescent possédait sur ses élèves, dont il semblait le frère par l'âge et les traits du visage. Il commença, dans son cher collège, en cette même année, cet apostolat de l'enseignement qu'il devait continuer, sans interruption, jusqu'en 1888, époque où la maladie dûit le contraindre de renoncer pour toujours à un ministère qu'il avait à cœur de poursuivre toute sa vie : les 31 années de santé, au moins relative, que la Providence lui réservait, allaient donc être consacrées entièrement à l'éducation de la jeunesse.

M. Guilbault fut ordonné prêtre le 2 octobre 1864. Le caractère sacerdotal, le talent, l'amour de l'étude et du devoir, le respect et le culte de la discipline le destinaient aux premières charges du collège. Il se refusa toujours aux honneurs, n'ambitionnant que les modestes fonctions du professorat, et, dans cette vie cachée qu'il mena sa vie entière, donnant sans cesse ses préférences aux plus petits qui fréquentent les classes de grammaire. Néanmoins il sut faire le sacrifice de ses plus chers désirs, et passa, quoique à de rares intervalles, aux classes de littérature où on le jugeait nécessaire. Là, comme ailleurs, son autorité conserva le prestige d'un mérite qui n'avait d'égal que son humilité.

Ce que fut l'enseignement de M. Odilon, dans toutes les classes du cours classique, le souvenir ému des anciens élèves en témoigne éloquemment. Tous ont gardé pour M. Odilon une reconnaissance profonde et une affection pieuse qui ne s'éteindront jamais. On l'a rappelé plus haut, le professeur que fut M. Guilbault était d'un caractère distingué ; et cette distinction dans son langage, dans sa tenue, dans ses leçons, était déjà un enseignement très profitable. Esprit orné, versé dans les connaissances techniques des langues, comme dans celles de la

lexicologie, nourri de la substance des classiques grecs et latins, il lui était aisé d'intéresser et d'instruire ses jeunes disciples. Son érudition, toujours bien informée, sa phrase impeccable, quoique plus grammaticale que littéraire, tout cela le rendait encore apte à former le goût de ses élèves. Pour le peindre brièvement et justement, on pourrait lui appliquer cette parole dite d'un ancien : un esprit d'une dignité et d'une mesure parfaites.

Le zèle du professeur ne se borna pas à un enseignement purement didactique. Véritable éducateur, il voulait avant tout façonner les cœurs à l'art si difficile et si délicat du bien faire et du bien vivre. « C'était un professeur non seulement de science, mais encore de vertu ». De là, cette vie exemplaire, prédication toujours vivante aux yeux de la communauté ; de là, cet apostolat aimable et discret auprès de tous ; ces avertissements charitables à ceux qui pouvaient s'oublier ; ces tendresses paternelles à ceux qui étaient sous le coup de quelque infortune. Il aimait les élèves, comme s'ils eussent été ses enfants ; il était pour tous, mais surtout pour ceux qui souffraient, un vrai père. Combien de fois ils ont senti l'étendue de ses bontés et de sa sollicitude toujours en éveil. Aussi, reconnaissants de tant de bienfaits, voulurent-ils lui donner une preuve non équivoque de leur attachement inaltérable. Au printemps de l'année 1887, dans un élan unanime et spontané, ses anciens élèves se réunirent au vieux collège, et, dans une fête intime de la piété filiale, ils offrirent à leur vénéré maître un témoignage à la fois magnifique et bien tangible de leur généreuse et légitime gratitude.

A côté du labeur ordinaire de la classe, M. Guilbault était toujours heureux de rendre service aux confrères, aux professeurs et aux directeurs de la maison pour qui il fut un guide sûr et éclairé. Il avait ainsi une part abondante dans le travail de la communauté. Comme liturgiste, bibliographe et col-

lectionneur patient, il remplit encore des fonctions secondaires pour lesquelles il était désigné par des aptitudes spéciales. Jeune prêtre, l'autorité diocésaine l'avait chargé du vicariat de Saint-Sulpice. Tous les samedis, après les classes, il s'y rendait avec empressement pour son ministère ; et pendant quinze ans, on vit cet homme de devoir remplir la double obligation de professeur et de pasteur des âmes.

Mais les vertus de ce professeur modeste autant que savant devaient s'élever à l'école de l'épreuve que Dieu réserve à ses fils de prédilection. Une désorganisation lente, mais funeste, de sa vigoureuse constitution amena des ulcères aux jambes qui le forcèrent d'abandonner l'enseignement, et le tinrent, pour ainsi dire, cloué dans sa cellule, d'abord au collège, puis à l'hospice de la Providence dont il avait été au-delà de 20 ans l'aumônier dévoué. Il souffrit avec une magnanime patience, en saint prêtre qu'il était, regardant ses épreuves comme la voie la plus sûre qui conduise au ciel. En 1897, il dû laisser pour l'Hôtel-Dieu de Montréal des lieux où semblait devoir le retenir sa grande charité éducatrice. Quitter sa paroisse natale, son collège, choses qui étaient toute sa vie et toute son affection, sans espoir peut-être d'y revenir, fut sans doute un sacrifice qui ne fut connu que de Dieu et de lui-même. Cependant l'art semblait triompher du mal. En 1903 il eut la joie, mille fois désirée, de revoir l'Assomption. Il se retira au couvent de la Providence, vivant ses derniers jours au sein de la retraite, dans le commerce de vénérables vétérans du sacerdoce. A l'ombre du collège qui abrita sa vie, dans le repos de la solitude, sa santé s'était assez refaite. Aussi sut-il trouver encore, dans cette vie retirée, le secret de ne pas rompre tout-à-fait avec ses chères habitudes de dévouement, de zèle et de bonté.

Il vient de s'éteindre, ce prêtre plein de mérites, après deux jours d'une maladie rapidement aggravée par des complications incontrôlables. La sollicitude inquiète de son médecin

et des bonnes religieuses ne put empêcher la catastrophe. Mais la mort ne surprit pas M. Odilon. Il était toujours prêt à paraître devant Dieu. Cette mort est une perte pour l'Alma Mater. Si quelque chose néanmoins peut atténuer sa douleur, ce sont les marques de précieuse sympathie et les expressions de regrets touchants qui lui arrivèrent de toutes parts. On pleure avec elle l'homme si bon, le prêtre si digne, le professeur aimé et respecté. A ces regrets unanimes, on pouvait prévoir des funérailles solennelles. Nos Seigneurs l'archevêque de Montréal et l'évêque de Joliette vinrent rendre au regretté défunt les honneurs suprêmes de la sépulture. On y vit accourir en grand nombre les parents, les anciens élèves et les amis. Une centaine de prêtres, parmi lesquels, Dom Antoine, abbé d'Oka, des supérieurs et des professeurs de maisons d'éducation, des religieux de tous ordres, ont bien voulu y apporter leur sentiment de pieuses et sincères condoléances. Le service funèbre fut célébré par Mgr Archambeault, et l'absoute fut donnée par Mgr Bruchési. Avant le chant du *Libera*, Sa Grandeur Mgr l'archevêque fit revivre le prêtre modèle avec une émotion communicative qui rendit plus intenses les regrets. En un tableau édifiant il retraça la figure de l'éducateur accompli, ses longues années d'enseignement, comme celles de ses souffrances, « qui furent sans contredit les plus belles de sa vie ». *Omnibus omnia factus sum*, ces paroles de saint Paul aux Corinthiens, Monseigneur montra qu'elles résumaient parfaitement la vie du bon M. Odilon.

Maintenant, père et ami regretté, il ne nous reste plus que votre chère mémoire et votre tombeau non moins affectionné ; nous les garderons fidèlement. Mais vous, qu'il vous souvienne là-haut de ceux que vous avez formés à la science et à la vertu, pour qu'ils soient fidèles à vos sages leçons et pour qu'ils suivent le magnifique exemple que vous leur laissez !

UN AMI.

R. I. P.

RECEPTION DU CLERGE A L'ARCHEVECHE



EST le vendredi, 29 décembre, à 10 heures avant midi, que Mgr l'archevêque a reçu les vœux et les souhaits de ses prêtres, à l'occasion de la nouvelle année.

Il faisait au dehors un temps fort maussade. Depuis le matin tombait une pluie glacée, qui massait tristement les restes des dernières neiges ; le vent soufflait lugubre ; le ciel était tout sombre. Dans le grand salon de l'archevêché, meublé, on le sait, de façon sévère et digne, la tristesse du dehors arrivait un peu avec la lumière indécise d'un jour qui tombe.

Et, dans leurs grands cadres dorés, nos anciens évêques et archevêques, Nos Seigneurs Lartigue, Bourget et Fabre, me semblaient regarder avec bonheur cette large assistance de prêtres et de religieux, allant, venant, causant, calmes et sages.

Dans ce grand salon, d'aspect si distingué et si imposant, c'est tous les ans la même chose ; et, pourtant, cela change constamment.

Mgr Fabre, qui aimait tant *ses* ordonnés, en voient déjà défilér plusieurs qui ne sont pas les siens. Mgr Bourget n'en a plus beaucoup. Et Mgr Lartigue ? Aucun sans doute.

* * *

Ce fut la première pensée de l'allocution de Mgr Bruchési. « Chers messieurs, disait-il, nous nous en allons vite. Nous commençons l'année en de tristes conjonctures. Notre réunion coutumière a précisément été fixée un jour plus tôt, parce que, demain, nous irons rendre nos derniers devoirs au regretté curé Piché, de Terrebonne. Hier, c'était le tour de M. Guilbault, de M. Maréchal..... ».

Et l'on sentait, chez ces deux cents prêtres, une communion d'idée parfaite à ce qu'exprimait si naturellement et si correctement, comme toujours, Mgr Bruchési.

En commençant à parler, Mgr l'archevêque, soulignant le fait que Mgr Racicot n'avait dit que quelques mots pour lui souhaiter la bonne année, lui disait avec un sourire : « Mgr de Pogli s'en tire à bon marché ».

Vraiment, ça n'a pas l'air de lui coûter beaucoup de peine non plus, à Mgr l'archevêque, pour dire de bien belles choses et si naturellement !

* * *

Sa Grandeur nous parle du pape, de l'amour et du culte que nous lui devons, comme catholiques et comme prêtres.

Le pape souffre. Il est pauvre. Il lui faut compter sur les secours matériels de ses fidèles. Il convient au zèle sacerdotal de seconder l'action de l'évêque, pour faire plus pour le Saint-Père.

Monseigneur signale l'une de ses récentes *Lettres Pastorales*, où il est question du Denier de Saint-Pierre. Il invite ses prêtres à être généreux par l'action et par l'exemple.

* * *

Monseigneur parle aussi de la croisade contre l'alcoolisme qu'il vient d'entreprendre et qu'il faut poursuivre, affirme-t-il, avec une inlassable persévérance. « Il y va de la vie de notre nationalité ».

Puis, Monseigneur entre dans des détails plus précis, il prêche l'exemple à donner, la mortification à pratiquer. Il demande instamment qu'on fasse le sacrifice de coutumes qui en soi ne sont pas mauvaises, mais sont un danger malheureusement trop réel.

L'on sait d'ailleurs que la parole autorisée de notre archevêque, comme celle du reste de son éminent collègue Mgr l'archevêque de Québec, a produit dans le public du pays une émotion profonde. La *Lettre Pastorale* du 20 décembre a été

reproduite par les journaux protestants aussi bien que par les nôtres. Tous la commentent avec une respectueuse faveur. Les *Recorders* Poirier (Montréal) et Pelletier (Ville Saint-Louis) ont récemment rendu des jugements sévères en s'appuyant, dans leurs *considérants*, sur l'éloquent et très digne appel de Mgr Bruchési.

Tout cela est de bon augure.

* * *

Monseigneur enfin a parlé de l'Union Saint-Jean, cette *union* de charité qui peut lui permettre de secourir les prêtres malades ou nécessiteux. Notre clergé est éprouvé. Beaucoup de jeunes prêtres sont malades. Il convient, il faut leur venir en aide. On entre librement dans l'Union Saint Jean ; mais une fois entré, on est en présence d'un devoir de conscience tout autant qu'un devoir d'honneur à remplir.

Cette année, il faudra payer 2½ pour cent sur les revenus ecclésiastiques pour faire face aux plus pressantes obligations.

* * *

Et c'est ainsi, en causant simplement, que Mgr l'archevêque nous souhaitait la bonne année. Il nous indiquait les moyens de la rendre bonne, l'année future, en nous précisant quelques moyens de faire le bien.

Il était aisé d'observer comme tous ces prêtres écoutaient l'allocution de Monseigneur. Il y avait là les membres du chapitre, les chanoines honoraires, les curés de la ville et de la campagne, des représentants des collèges, des Sulpiciens, des Jésuites, des Franciscains, des Dominicains, des Oblats, des Viateurs, des Rédemptoristes.

Quelle famille que celle d'un évêque, que celle de l'archevêque du grand diocèse de Montréal surtout !

C'était le père qui parlait à ses fils et à ses coopérateurs. Il mettait dans ses souhaits et dans ses avis quelque chose de la bonté paternelle, et, c'était touchant ; mais il y mettait aussi, à son insu peut-être, par la hauteur des vues qu'il exprimait et par la force de sa parole, quelque chose de la majesté qui sied à la dignité pontificale, et, c'était imposant.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 10 décembre 1905.

LE jour commence à baisser et l'on pourrait répéter non pas cette parole des Saints Livres : *Venit nox in qua nemo potest operari*, (1) ; mais cette autre : *Sed hæc est hora vestra et potestas tenebrarum*, (2). Oui, c'est bien l'heure des ténèbres qui commence pour l'Église de France. Et quand je dis pour l'Église de France, je dis pour le monde entier ; car l'histoire nous apprend que la France, qui a été pendant des siècles le soutien de l'Église, a été aussi depuis deux siècles la grande disséminatrice des erreurs qui ont fait la situation actuelle. Nous lui devons le gallicanisme, qui rompit les liens avec Rome et érigeait chaque Etat comme une forteresse contre l'Église ; nous lui devons le jansénisme, qui séparait les âmes de Notre-Seigneur et enseignait qu'il fallait avant tout craindre celui que l'on doit avant tout aimer ; nous lui devons les fameux immortels principes de 1789, qui ont fait le tour du monde et le refont maintenant de nouveau, déclaration funeste qui en proclamant de prétendus droits, laissait dans l'ombre les devoirs réels et arrivait à l'indépendance pratique de l'homme en face de Dieu. Depuis quelques années, la France a repris sa marche contre l'Église ; et, poussée par les sociétés secrètes, disons mieux les loges maçonniques, elle a chassé les religieux, les a dépouillés ; et, maintenant, sous prétexte de séparer l'Église de l'État,

(1) Jean, IX, 4.

(2) Luc, XXII, 53.

elle cherche à l'asservir d'une façon plus dure. Ce travail des loges est aussi évident qu'il est secret. Opérant dans les ténèbres, la loge ne veut pas qu'on montre son action à la lumière du soleil. Dernièrement quand, au Sénat, l'amiral de Cuverville stigmatisa l'œuvre néfaste, en train de s'accomplir en démontrant qu'elle n'était que l'œuvre des loges maçonniques, le compte rendu officiel supprima tout le passage où les loges étaient citées et dénoncées.

— La France est-elle mûre pour la séparation ? Au point de vue gouvernemental, il faut dire oui. Et il ne faut point se bercer d'illusions. Depuis vingt-cinq ans les catholiques de France ont toujours été habitués à céder au gouvernement ; or, l'expérience nous enseigne que pour passer de la défensive à l'offensive il faut un certain temps. Mais la France religieuse, n'était pas même sur le terrain défensif, elle était sur celui de la retraite, qui est devenue peu à peu pour elle comme une seconde nature. Si nous lisons, en effet, les journaux, nous voyons que l'*Action Libérale populaire*, à la tête de laquelle est M. Piou, dont l'*Univers* est l'organe, l'abbé Guayrand le porte voix, et les autres libéraux demandent la soumission de l'Eglise de France à la loi, c'est-à-dire l'acceptation des associations cultuelles, qui sont le gond de la loi de séparation. Heureusement que si les catholiques de France s'agitent, ils sont soumis au Souverain-Pontife qui peut leur demander ce qu'il voudra avec la certitude d'être écouté. C'est précisément cette division des catholiques français qui rend nécessaire l'intervention pontificale. Quelle sera-t-elle ? Il est bien difficile de le dire. On peut seulement établir cette double source d'informations. Celles qui viennent de Paris sembleraient faire croire que le Souverain-Pontife, tout en protestant, acceptera forcément la loi. Le gouvernement laisse encore pour l'année prochaine un budget de 33 millions, et compte sur cette masse d'or pour enchaîner la liberté de l'Eglise. Les informations prises à Rome seraient plutôt pour la résistance, en ce sens que le pape refuserait de laisser établir les associations cultuelles, voulant à leur place des associations paroissiales qui fonctionneraient comme elles le pourraient, mais assureraient la liberté du Saint-Siège et des évêques. Le gouvernement n'aurait plus alors pour réduire le clergé que la prison, et un gouvernement qui en est réduit à cette extrémité est bien près de sa chute. C'est à regretter que les catholiques

de France ne soient pas organisés comme les ouvriers de Russie ; ceux-ci gagnent une victoire dont les conséquences sont incalculables ; et, sans le savoir, contre même la volonté de leurs chefs, travaillent pour la liberté de l'Église. Le mal est qu'en France nous avons, non pas le culte, mais le fétichisme de la légalité. Dans une grande ville le curé exposa à ses fabriciens qu'il fallait mettre en lieu sûr les objets précieux de l'Église qui pouvaient échapper au gouvernement, mais ses fabriciens lui déclarèrent que c'était agir contre la loi, et qu'ils refusaient leur adhésion à ce projet. Ces légistes, dignes rejetons des parlements de l'ancienne monarchie, oublient la définition de la loi " *Ordinatio rationis in bonum communitatis* ". Ils ne comprennent pas qu'on ne doit obéir à la loi que quand celle-ci n'est point contraire à la loi de Dieu, et ne se rappellent plus la parole de saint Pierre au Sanhédrin : " *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* ".

— La seule ressource, le seul espoir est dans une déclaration pontificale qui ferme la porte à toute discussion et oblige tous les catholiques de France à une ligne de conduite uniforme. Recevant ces temps-ci un évêque français qui lui demandait ce qu'il y avait à faire, le pape lui répondit en latin ces paroles : *In tempore opportuno dabo instructiones ita claras et nitidas ut nemo ambigere possit*. " Au moment voulu, je vous donnerai des instructions si nettes et si précises que personne ne pourra hésiter ". C'est ce qu'attendent les catholiques de France et ce qui sera leur salut.

— Le Souverain-Pontife vient de promulguer ce matin, dans la salle du consistoire secret, quatre décrets rendus pour des causes de béatification. Remettant à une autre circonstance d'en parler plus en détail, je me bornerai à dire qu'il a promulgué le décret d'héroïcité des vertus de la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse carmélite de Beaune, morte en 1618 ; le décret d'approbation de deux miracles opérés par la Vénérable Julie Billiard, née en France, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame et décédée à Namur dans la paix du Seigneur en 1816 ; et celui qui annonce qu'on peut procéder sûrement à la béatification des Carmélites de Compiègne guillotonnées en 1794, et de deux groupes de martyrs dominicains martyrisés au Tonkin en 1761, 1773 et 1861.

— Après la promulgation de ces décrets le Souverain-Pontife devait être remercié par les postulateurs, au nombre de quatre, qui avaient obtenu les actes ci-dessus. Mais pour abrégér le temps, il avait demandé qu'un seul prit la parole au nom des quatre, et ce fut Mgr Virili, évêque de Troade, qui fit un discours assez bref, suivant le désir du Souverain-Pontife, où il exprimait la joie et les remerciements des différentes familles religieuses qui venaient d'obtenir de si grandes faveurs de l'Eglise. Le pape prit alors la parole, non pas, comme dans d'autres circonstances, dans un discours latin lu, mais dans un discours italien qu'il improvisa. Il commença par se réjouir des nouveaux protecteurs que ces décrets allaient donner à l'Eglise. Puis, suivant sa méthode favorite, il prit l'homélie du IIe dimanche du carême. Saint Jean, du fond de sa prison, envoie deux de ses disciples à Notre-Seigneur, pour savoir s'il était vraiment le Messie ou si l'on en devait attendre un autre. Ce n'est pas, faisait remarquer Pie X, que le divin précurseur doutât de la mission du Fils de Dieu. Il avait été sanctifié par sa présence dès le sein de sa mère ; il l'avait indiqué aux foules quand Jésus se promena sur les bords du Jourdain, en disant : " Voici l'agneau de Dieu qui vient expier les péchés du monde " ; il l'avait proclamé par le baptême qu'il donnait aux juifs, image de celui que devait instituer Notre-Seigneur ; et quand il baptisa Notre-Seigneur il entendit, mieux que tous les autres, la voix du Père céleste disant : " Voici mon fils bien aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances ". Mais il voulait fortifier la foi de ses disciples au divin Rédempteur, et c'est pourquoi il les envoya à Jésus. Or que fit Notre-Seigneur ? Il aurait pu répondre par des paroles, il répondit par des faits. Devant les disciples de Jean, il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, redresse les-estropiés, ressuscite les morts, et annonce la bonne nouvelle. Quand les disciples de Jean eurent été témoins de toutes ces merveilles, il leur dit de rapporter à Jean ce qu'ils avaient vu, donnant ainsi une preuve de sa tangible mission pour le salut du monde. Et le pape, prenant ce fait comme point de départ de son argumentation, disait que l'on doit être à Dieu non seulement par les paroles, mais par des faits. Les paroles qui ne sont pas accompagnées des faits, comme dit un auteur païen, font rougir ceux qui les prononcent. Il faut donc que les actes du chrétien répondent à

ses croyances ; il ne lui suffit pas de se déclarer prêt à se sacrifier pour les droits de Dieu ; il faut que, le cas échéant, il soit prêt à faire ce sacrifice. C'est la seule allusion, et bien floue, que l'on ait pu saisir au grave problème qui s'agit en France. Il faut agir, agir en chrétien, et prouver à Dieu par des faits, et non seulement par des paroles, qu'on est prêt à tout pour sa gloire et la prospérité de l'Eglise qu'il a fondée dans le sang de son divin Fils,

DON ALESSANDRO.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, le 10 janvier, au grand-séminaire



ES exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 10 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

CONGREGATION DE NOTRE-DAME

Cérémonie religieuse



LE 4 janvier, une cérémonie de vêtue a eu lieu à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal : cinquante-trois postulantes avaient le bonheur de revêtir le saint habit.

Ce sont les Sœurs : Mary Drummond, dite Sainte-Marie-Joseph ; Sadie McAulay, dite Sainte-Marie-Anastasie ; Rosalma Villeneuve, dite Sainte-Marie du Sépulcre ; Aquiline Garneau, dite Sainte-Léonide ; Eva Dussault, dite Sainte-Thérèse de Jésus ; Joséphine Tardif, dite Sainte-Marie-Henriette ; Béatrice Christin, dite Sainte-Robertine ; Eva Rivard, dite Saint-Joachim ; Teresa McReavy, dite Sainte-Pauline ; Marie-Anne Fraser, dite Sainte-Marie-Ernest ; Catherine Driscoll, dite Sainte-Marie-Agnès ; Rose Castagner, dite Sainte-Marguerite de Foligno ; Marie-Anne Lemay, dite Sainte-Marie-Omer ; Joséphine Racette, dite Saint-Romain d'Auxerre ; Antonia Baril,

dite Saint-Jean du Désert ; Fabiola Desrochers, dite Saint-Raymond de Marie ; Emilienne Langevin, dite Sainte-Marie-Adélaré ; Joséphine Faucher, dite Saint-Luc ; Agnès Beau-doin, dite Sainte-Jeanne Marie ; Virginie Paré, dite Sainte-Marie-Eulalie ; Thérèse Legendre, dite Sainte-Louise de Rome ; Georgianna Laroche, dite Saint-George martyr ; Blanche Charest, dite Sainte-Marie des Neiges ; Azilda Lévesque, dite Saint-Dominique de Marie ; Virginie Drolet, dite Sainte-Emméric ; Ellen McReavy, dite Sainte-Marie-Florence ; Elisabeth Séguin, dite Sainte-Marie-Géraldine ; Georgianna Girard, dite Sainte-Marie-Emma ; Adèle Belleau, dite Sainte-Julie martyre ; Rose-Anne Courchène, dite Sainte-Christine ; Marguerite Thompson, dite Sainte-Marie-Agathe ; Eulalie Dubois, dite Sainte-Marie-Herménégilde ; Marie-Louise Desautels, dite Saint-Paul le Jeune ; Louisa Prud'homme, dite Sainte-Angèle ; Anna Morin, dite Sainte-Reine ; Florida Mathieu, dite Saint-Louis de la Croix ; Annie McCormick, dite Saint-Henri ; Josephite Trudel, dite Saint-Jacques le Majeur ; Belle McMaster ; dite Saint-Augustin-Novello ; Clauvia Brault, dite Sainte-Thérèse du Cœur de Jésus ; Lydia Desrochers, dite Sainte-Marie de la Lumière ; Eugénie Laroche, dite Saint-Jean-Vianney ; Alice Valois, dite Saint-Maurice de Thèbes.

Sœurs converses : Emélie Boutin ; Rose-Anna Lévesque ; Dorothee Godin, dite Dugas ; Béatrice Babineau ; Albina Fillion, dite Olier ; Marie-Anne Croteau, dite Noël ; Mathilda Gallant, dite Dorion ; Rose-Anna Tardif ; Suzanne Murphy ; Joséphine Gionnet.

La cérémonie, tout intime et privée, était présidée par M. l'abbé J. Gaudin, p. s. s., supérieur ecclésiastique de l'institut. Il était assisté de MM. les abbés Émile Girot et J. Chiron, p. s. s., aumôniers de la Congrégation.

M. l'abbé Gaudin célébra la sainte messe et prononça l'allocution de circonstance.

LE BILAN DE LA CHARITE DANS LE MONDE ENTIER

Voici, réparti par nationalités, le compte des recettes réalisées par les Sociétés de Saint-Vincent de Paul en 1904 :

France, colonies et pays de protectorat.....	2,120,868 fr.
Pays-Bas.....	2,039,768
Etats-Unis.....	1,697,156
Royaume-Uni et colonies anglaises.....	1,642,678
Belgique.....	1,064,144
Allemagne.....	967,301
Espagne.....	609,489
Brésil.....	461,338
Italie.....	392,330
Mexique.....	318,935
Autriche-Hongrie.....	188,500
République Argentine.....	111,404
Suisse.....	103,767
Autres pays.....	645,000

Le total général des recettes réalisées par les Sociétés de Saint-Vincent de Paul s'est élevé à plus de 11 millions de francs, auxquels s'ajoute un reliquat de 2 millions, non dépensé en 1903.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Mélanie L'Ecuyer, professe coadjutrice, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Honorius, née Marie Césarie Robillard, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	8 janvier	Asile Sainte-Daric, Prison des Femmes.
MERCREDI,	10 "	Séminaire de Sainte-Thérèse.
VENDREDI,	12 "	Couvent d'Hochelaga.
DIMANCHE,	14 "	Saint-Pierre à Montréal.